



09 JANVIER 2025

Aujourd'hui dans le mot du Jeudi :

- Une RIS premier degré
- Un stage pédagogique
- Une victoire contre la répression syndicale

## RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE

**Mardi 28/01 à 18h15**



Venez nombreux·ses à la RIS organisée par SUD éducation à la bourse du travail à ANGERS!

Une RIS (réunion d'information syndicale) est une réunion ouverte à tou·tes les collègues, syndiqué·es ou non. Cette réunion est de droit (même pour les stagiaires); chaque enseignant·e a droit de participer à 3 demi-journées d'information syndicale par année scolaire (soit 9h), à retirer des 108h.

### Un programme riche et intéressant:

- annonces budgétaires et manque de moyens dans le 1er degré
- conditions de travail: comment remplir une fiche RSST?
- choc des savoirs : labellisation des manuels pour la rentrée 2025 et ...?
- annulation du dispositif d' Education à la Vie Affective, Relationnelle et Sexuelle (EVARS)
- amiante dans les écoles: comment demander le DTA.

## STAGE PÉDAGOGIQUE

**24 et 25 mars 2025 : « Pour lutter contre les dominations »**



Le racisme, le sexism et la lgbtphobie sont des phénomènes qui s'invitent volontiers dans la société civile. Dans le contexte de la montée de l'extrême droite, ils sont de moins en moins tus. L'école en est-elle préservée ?

A titre d'exemple, la mesure « groupes de niveaux » provient directement des programmes du RN. De plus, il existe des collectifs tels que « les mères louves » qui tentent de dénoncer les pratiques d'éducation à la sexualité. Quel rôle pouvons-nous jouer pour lutter contre ces dominations dans nos pratiques pédagogiques?

Pour essayer de commencer à esquisser un début d'embryon de réflexion sur ces sujets passionnants, venez avec nous !

C'est les 24 et 25 mars 2025 à ANGERS, dans les locaux de la bourse du travail.

### Au programme, des ateliers hyper intéressants :

- « Pour une pédagogie queer »
- « Comment parler de pornographie entre nous et avec nos élèves »

- « EVRAS (Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) : les incontournables et les pièges à éviter »
- « Pour une pédagogie antiraciste »
- « Existe-t-il du racisme au sein de notre institution, dans nos salles des maîtres·ses et dans nos classes ? »
- « Education nationale et extrême-droite »

**Inscription avant le 24 février [en cliquant là](#)**

## RÉPRESSION SYNDICALE

### Une victoire pour Kei Karada



Par une décision datée du 9 janvier 2025, le tribunal administratif de Versailles a annulé la mutation « dans l'intérêt du service » qui visait notre camarade Kai Terada et a enjoint le rectorat de Versailles à le réintégrer sur son poste au lycée Joliot-Curie de Nanterre (92) dans un délai de 6 mois. En outre, le Rectorat est condamné à lui verser une somme de 1800 euros.

La situation de Kai Terada est symptomatique de la répression menée par l'Éducation nationale, sous forme de sanctions déguisées.

Le tribunal reconnaît que Kai Terada a été privé de moyens de défense par l'absence constante des rapports d'audition dans toutes les étapes de la procédure.

Sur le fond, les allégations non étayées du rectorat sont contredites par les très nombreux témoignages qui ont été déposés en faveur de notre camarade.

Cette victoire prend sa source dans l'élan spontané et collectif qui s'est déclenché au lycée Joliot-Curie dès l'annonce de sa suspension et qui a été relayé de manière intersyndicale.

**SUD éducation se félicite de cette victoire mais la lutte continue car la situation de Kai Terada n'est malheureusement pas une situation isolée.**



SUD éduc 49 Equipe de rédaction :

Les Jeudien·nes